

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LÉGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire.

REVUE GENERALE

(14 février 1881)

Allemagne

M. Goschen, voyageur politique de la Grande-Bretagne, court les capitales pour y conférer avec les cabinets sur la proposition turque; M. de Hatzfeld, ambassadeur d'Allemagne, court sur les brisées de M. Goschen, arrive derrière lui, confère après lui.

Est-ce pour le combattre? Est-ce pour mieux s'accorder?

La Correspondance politique de Vienne affirme que M. Goschen va remettre au baron allemand "la direction des pourparlers que chaque ambassadeur devra ouvrir avec la Porte" et que M. de Hatzfeld a reçu ordre de se préparer à endosser cette honorable responsabilité, les puissances ayant "approuvé tacitement" la position prise par l'Allemagne.

France

La presse française a fini par s'émouvoir des articles bellicieux qui courent l'Allemagne, et elle répond à ces demandes de renouvellement de la guerre par des déclarations de paix à tout prix.

Ce peu d'empressement qu'a la France actuelle de se remettre à courir les hasards des grandes guerres tient à toutes sortes de bons motifs parmi lesquels la crainte de manquer d'hommes de guerre capables de manier utilement les grandes masses de combattants qui seraient jetés aux frontières, la volonté de ne pas surcharger davantage le pays d'impôts, et le sentiment avéré de l'isolement où la république serait, en cas de malheur, laissée par les puissances.

Mais il y a aussi ce sentiment non avoué, et très réel, que l'Allemagne ne pourra plus longtemps porter le fardeau pécuniaire de son armée, tandis que la France à la bourse plus solide, et que chaque printemps qu'elle gagne sur la guerre porte une atteinte des plus sérieuses au budget de l'ennemi.

L'homme qui veut la guerre en France, c'est celui qui ne la paie pas. — M. Gambetta. Sous ce rapport, il ne craint pas de battre en brèche le sentiment public; et, par la situation d'influence qu'il s'est créée, il aura sa guerre, tout au moins celle de Thessalie, s'il se met en tête de l'obtenir.

Le grand dièdre qu'il donnait ces jours-ci aux commandants en chef des dix-neuf corps d'armée, présents à Paris pour leurs services, est un témoignage de ses intentions, il a entrepris de conquérir l'armée.

Il ne lui reste plus qu'à s'assurer du scrutin de liste, sur lequel est basée sa prochaine campagne plébiscitaire. Et déjà la République française chante la mort du scrutin d'arrondissement et mène joyeusement son deuil.

Ne pouvant attaquer directement M. Barthélemy Saint-Hilaire dans la République française, le Maître opportuniste l'a fait déchirer à belles dents et en six longues colonnes dans une

revue politique. Cette besogne a été retirée au bel Antonin Proust, qui a montré si piètre mine à la Chambre et confié à un favori moins compromis, à M. Reinach, celui à qui M. de Rochefort écrit: "Jeune drôle". La consolation, croyons-nous, n'arrive pas à la hauteur de la volée reçue.

Angleterre et Irlande

Où donc est M. Parnell? On le signale à Paris, mais sans l'y trouver; on le cherche à Londres où il n'est pas, et même à Berlin. M. Parnell ne tiendrait point, paraît-il, à être arrêté au sortir de son banc de député lorsque la coercion's bill aura été voté; et plusieurs députés home-rulers prennent déjà leurs précautions pour éviter une pareille mésaventure.

Les journaux anglais leur lancent quelques brocards; nous trouvons, nous, qu'ils agissent fort sagement, et que s'il y avait quelque chose d'étrange en cette occurrence, ce serait de voir les gens devant lesquels on discute la loi qui va les mettre à la discrétion de la police, continuer de venir s'asseoir jusqu'à la dernière heure à la place où la police n'aura qu'à les cueillir.

Le mouvement en faveur de l'Irlande n'en prend pas moins de grandes proportions en Amérique. A côté du meeting de Boston, auquel assistaient, avec les Irlandais, beaucoup d'Allemands et de Yankees il faut citer la résolution votée par la Législature de l'Etat de Colorado pour protester contre les lois Gladstones.

La fierté anglaise pourra le dédaigner, mais il témoigne assez ouvertement de dispositions dont les politiques auraient grand tort de ne pas se soucier.

Andorre

La France vient d'envoyer un commandaire extraordinaire, M. Imbert-Gourbeyre, pour tâcher d'amener une entente entre le préfet de l'Ariège et de l'évêque d'Urgel, relativement aux troubles du Val d'Andorre.

Si les récits des journaux sont exacts, se serait l'évêché qui tiendrait pour la tolérance de la Maison de jeux, source du conflit, et la république qui se trouverait constituée, pour une fois, intraitable défenseur de l'austérité publique, et adversaire du susdit établissement.

Espagne

On ne pense pas que le ministre Sagasta puisse prononcer la dissolution des Cortes avant le mois de juin.

Il lui faut au moins trois mois pour "épurer" convenablement l'administration, en remaniant de fond en comble le personnel afin qu'il ne soit plus composé que de gens sûrs. C'est dire ce que sont en Espagne les élections.

Quand le ministre aura terminé ses petits préparatifs, il fera rendre le décret de dissolution; ce qu'il restera d'Espagnols pour voter, "volens nolens," selon les vues du cabinet, sous l'œil des alcades et la carabine des gendarmes, lui donnera la Chambre souhaitée.

Après quoi les coups de fusil com-

menceront. Telle est la formule.

Dans la correspondance adressée de Madrid à l'Univers, il est affirmé que M. Sagasta va faire enlever le titre de princesse des Austuries à la sœur du roi Alphonse, pour le transférer à la petite infante Maria de las Mercedes. Ce serait, dit l'Univers, correspondre aux désirs de la reine Isabelle.

On ne traite pas plus cavalièrement la question dynastique.

Mais il nous semble qu'avant de régler à sa façon l'hérédité de la couronne, celui qui la porte ferait bien de songer à l'assurer sur sa propre tête, où elle branle fort.

Les banquets démocratiques prohibés par l'ancien ministère viennent d'être autorisés par le nouveau gouverneur de Madrid, le comte de Xiquena.

Le cabinet fait annoncer un "indulto" pour les émigrés républicains, des rigueurs contre le carlisme, et la suppression du corps d'occupation des provinces basques.

On ne sait encore si l'ambassade de Paris écherra au maréchal Concha, au maréchal Serrano, ou à M. de Vega Amijo.

La rentrée aux affaires de M. Serrano, qui paraît se faire beaucoup prier, ne sera pas l'un des moindres scandales de la nouvelle situation. Chacun peut se rappeler le magistral soufflet que M. Veuillot, dans une indignation trop justifiée, appliqua sur cette face historique au moment où elle surgissait surmontée de la couronne présidentielle. De la part du fils d'Isabelle II, l'accointance avec cet homme est le comble de la hardiesse... ou de la naïveté.

Italie

A Rome, le comité du suffrage universel continue son esclandre. Mais il commence à trouver la situation gênante.

Pendant que les radicaux d'action, comme Cipriani, lui signifient qu'ils n'acceptent pas son mode de revendication pacifique et le tiennent pour "une assemblée de lâches", la police italienne lui interdit de donner lecture de la fameuse proclamation qu'il a rédigée en comité secret, et qui devait être présentée à la ratification populaire du haut des marches du Capitole.

Des mesures militaires ont été prises pour prévenir les rassemblements. La démonstration avorte.

Nous avons jadis annoncé que dans le programme de ce meeting figurait, par ordre exprès de Garibaldi, une revendication en règle de Trieste, du Trentin et de l'Istrie.

L'Autriche commence à s'émouvoir, non des menaces du belliqueux pantin de Caprera, mais du développement pris, à sa barbe, par les comités revendicateurs italiens, à Trieste et à Trente.

Dans ces deux villes, et surtout dans la première, les irrédentistes s'affichent tout haut, et chacun connaît leurs imprimeries, leurs afficheurs, les rédacteurs de leurs proclamations.

Plusieurs feuilles de l'empire se sont élevées, contre l'excès de longanimité de la police, qui va prendre

quelques mesures de coercition.

De semblables démonstrations se préparent à Nice pour l'érection — le croirait-on? — d'une statue à Garibaldi. Le socle portera, entre autres inscriptions, les dédicaces suivantes: "La France à Garibaldi... Aux mille... etc." Les imbéciles de la république feraient tout aussi bien d'élever une statue à M. de Bismark, — et le sujet serait, au moins, beaucoup plus propre.

La question agraire en Irlande

III

Sur la question des améliorations, lumière était loin d'être faite.

Les uns prétendaient que la plupart des améliorations dues aux tenanciers avaient eu lieu dans les vingt années précédentes, tandis que d'autres soutenaient, au contraire, que, bien que les opérations de drainage eussent été très multipliées depuis l'émancipation, le total des améliorations réalisées par les tenanciers dans les vingt ou trente dernières années était peu de chose, auprès de ce qui s'était fait dans les temps qui avaient précédé l'émancipation.

Que croire au milieu d'affirmations si contradictoires?

Ce n'était là qu'une question de fait, mais qui devait exercer une certaine influence sur la résolution à prendre dans le but d'encourager les améliorations agricoles.

Il convient, en outre, de noter que l'enquête la plus récente sur l'état de la propriété en Irlande remonte à l'année 1844. Et tout le monde s'accorde à reconnaître que, depuis cette époque, le pays a complètement changé de face.

D'un autre côté, les sources d'information n'ont pas manqué. Les bureaux institués pour surveiller l'exécution de la loi sur les payeurs en Irlande ont largement payé leur contribution à ce sujet. On sait que nos voisins excellent dans ces enquêtes consciencieuses et complètes destinées à procurer la plus vive lumière.

Pendant longtemps, les plus chauds partisans de l'Irlande ne songèrent pas à réclamer ce qu'on s'est montré disposé à leur accorder depuis.

La "fixité de la tenure", qui est maintenant le cri de ralliement de tout un parti, paraissait tellement au delà des espérances les plus hardies qu'on n'osait même pas y songer.

En 1844, le grand O'Connell, exposant son plan, déclarait qu'il faudrait "accorder au tenancier la valeur de son travail et des améliorations effectuées, si le bail n'était pas renouvelé", et il demandait que la moindre durée d'un bail s'étendit au moins à vingt et une années.

On a proposé depuis un minimum de trente et un ans.

Plus tard, à un moment où certaines circonstances avaient rendu les évictions plus nombreuses qu'elles ne l'ont été depuis, il répudiait hautement le principe de la fixité de la tenure.

En 1865, il y eut une recrudescence d'agitation causée par les mauvaises récoltes des trois années précédentes,

qui avaient mis un grand nombre de fermiers dans l'impossibilité de payer, et avait causé leur éviction.

Or, à cette époque même, un prêtre catholique, le R. M. Dowling, prit la parole dans un meeting tenu à Navan, puis affirma que jamais le peuple du comté de Meath n'avait demandé la fixité de la tenure ni une fixation générale de la rente de la terre.

La même année, l'évêque Keane prononça devant le comité présidé par M. Maguire les paroles suivantes, qui méritent une attention particulière, parce qu'elles montrent quel abus on a fait plus tard de ces mots: "Si je me sers du terme "fixité" pour énoncer la sécurité de la tenure, je ne veux parler que d'un titre à une compensation convenable accordée au tenancier par le seigneur, quand le premier est contraint d'abandonner un fonds qu'il a amélioré. Je ne pense pas que personne en Irlande y attache à présent une autre signification. Il y a eu un temps où quelques personnes pensaient autrement, et c'était une chose regrettable, parce que l'exagération des réclamations engendrait l'exagération des alarmes chez les landlords, et les amenait à crier à la confiscation, alors qu'en réalité l'immense masse de la population en Irlande ne désire au fond qu'un bill convenable de compensation."

L. DE LA RALLAYE.

(A suivre)

Méthode intuitive de Pestalozzi

"La base de l'instruction élémentaire," selon Pestalozzi est l'intuition, qu'il regarde comme le fondement général de nos connaissances, et le moyen le plus propre à développer les forces de l'esprit humain de la manière la plus naturelle. Il cherche à former le jugement de l'enfant en parlant à ses "yeux."

Le mot intuition signifie regarder, examiner, avoir la vue sur... L'intuition, c'est la perception par les sens. Une méthode est dite intuitive quand elle repose sur le principe de la perception des choses par le sens de la vue: c'est le propre de la méthode de Pestalozzi.

Il voulait qu'on fit voir à l'enfant, un à un, le plus possible d'objets; qu'il les comptât, qu'il en apprît les noms, qu'il en déterminât la forme et les proportions, qu'il les dessinât sous toutes leurs faces, qu'il en calculât le volume, la contenance, le poids, etc. Il exigeait d'ailleurs une grande précision dans le langage et arrivait ainsi à étendre les connaissances de ses élèves sur la valeur des mots.

Nous extrayons ce qui suit de l'ouvrage pédagogique de M. Jules Paroz, directeur de l'Ecole normale de Grandchamp (Suisse).

Pestalozzi découvrit que trois qualités, auxquelles se subordonnent toutes les autres, sont essentielles à tous les objets: le nombre, la forme, le nom.

Quand on nous présente des objets, notre attention se porte naturellement sur les trois points suivants: le nombre des objets que nous avons devant les yeux; la forme sous laquelle ils se présentent; le nom par lequel on les désigne.

Pestalozzi conclut de là que l'étude du nombre, de la forme et de la langue, à laquelle correspondent trois facultés principales [la faculté de compter, celle de mesurer, et celle de se graver dans

l'intelligence par la parole les objets connus] sont les branches fondamentales de l'enseignement élémentaire.

"L'étude du nombre conduit à l'arithmétique; l'étude de la mesure conduit d'une part à l'art de mesurer, à la géométrie, et de l'autre au dessin et à l'écriture, qui n'est qu'une application particulière du dessin.

"L'étude de la langue se divise en trois parties: la prononciation, qui s'occupe de la culture des organes de la voix, et à laquelle se rattache le chant; le vocabulaire, ou la connaissance des mots principaux usités dans l'enseignement; et la langue proprement dite, qui apprend à exprimer ses pensées sur tout le domaine soumis à l'observation de l'intelligence.

"Cette dernière partie était la plus faible de son enseignement. Pestalozzi aurait dû considérer la langue comme une branche à part, qui a sans doute besoin de l'appui des autres branches, mais qui ne doit pas les absorber en elle. Toute sa classification, du reste, est fautive et forcée. Le nombre, la forme et le nom ne sont pas des propriétés universelles de tous les objets. Quel est donc le nombre de l'air, la forme du miel, de la chaleur?"

"D'ailleurs, la religion n'a point de place dans la méthode: Pestalozzi ne l'envisageait pas comme une branche d'enseignement, mais comme un moyen d'éducation qui doit essentiellement agir par lui-même. Ce n'est que dans son principe que nous pouvons adopter cette pédagogie; dans son application, elle renferme des lacunes et des erreurs. Il s'est peu étendu sur la culture du cœur et du talent. Il n'est complet et profond que dans ce qui regarde l'intelligence.

"Pestalozzi était pédagogue par philanthropie. Il voyait dans le développement rationnel des facultés le salut de l'humanité. On peut admettre ce principe, mais à la condition qu'on place le Christ de l'Evangile en tête des objets qui servent de moyens de développement à nos diverses facultés. Il n'a pas suffisamment connu et approfondi cette clef de voûte, sans laquelle son édifice ne saurait se soutenir."

Une idée qu'aujourd'hui chacun trouverait au moins étrange faisait la base de sa méthode: c'est qu'il faille considérer l'émulation comme un moyen d'éducation dangereux pour la morale, et la bannir des écoles. C'était une opinion de l'époque, qu'on devait habituer l'enfant à pratiquer le bien, non en vue d'une récompense, mais par amour du bien. Cette morale, dit M. Laurent de Jussieu, est celle des anges.

Mais nos enfants ne sont point des anges. Sans doute rien ne serait plus beau que de la voir en grand honneur partout; mais l'homme n'est pas organisé pour faire le bien avec un cœur exempt de toute autre pensée que l'amour du bien même."

Comme inventeur, Pestalozzi fut un pédagogue de génie: il a placé l'art de l'enseignement dans une voie absolument nouvelle où nous l'imitons tous depuis un demi-siècle; il a rendu l'instruction pratique, en faisant étudier toute chose dans sa nature même, qu'il donne à fouiller dans ses profondeurs, comme il est donné au géologue de fouiller la terre.

Mais c'est tout, et il a laissé à ses successeurs le soin de perfectionner son œuvre, 1° en y introduisant la chaleur nécessaire aux épanouissements du cœur et de l'âme, sans lesquels l'homme n'est qu'une admirable machine; 2° en y répandant la vie par l'émulation, sans laquelle toute chose est condamnée à périr prématurément.

Tels furent en effet les résultats des

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

15 Mars 1881.—No 6

LES MYSTERES

DE

MACHECOUL

Par A. DE LAMOTHE.

—J'obéirai, monseigneur, et je mettrai dans mes recherches tout le zèle sur lequel vous avez droit de compter; mais que votre seigneurie daigne me promettre de ne rien divulguer de notre entretien, madame la maréchale ignore complètement l'état de sa fortune, elle pourrait s'en effrayer, et quant à messire Lekrek, son chapelain, un saint homme que je vénère pour sa piété, mais dont la tête...

—Il suffit, Sillé, je sais ce que j'ai à faire. Je te donne huit jours pour découvrir la retraite de l'Italien; maintenant sors et laisse-moi.

—Et l'emprunt, monseigneur? —J'y réfléchirai; rien ne presse.

—L'intendant s'inclina jusqu'à terre, et sortit en murmurant: —Où, cache-toi bien de ta femme et de ton chapelain, les deux seuls que j'aie à redouter; livre-toi bien,

imbécile, je suis ton serviteur aujourd'hui, dans un an tu seras mon esclave.

L'escalier secret par lequel il descendait passait devant l'oratoire de Mme de Raiz, le traitre étouffa le bruit de ses pas et colla l'oreille au trou de la serrure. A l'angle de cette porte, une araignée avait tendu sa toile, elle était intacte; cette vue le rassura, la maréchale n'avait pas profité de la disposition de son oratoire pour surprendre sa conversation, elle ne se doutait donc de rien.

Il continua à descendre avec précaution jusqu'à sa chambre, d'où il sortit bientôt après ostensiblement pour vaquer à ses occupations ordinaires.

A l'heure du repas auquel, suivant l'habitude des maisons seigneuriales de cette époque, prenaient part l'intendant et la haute domesticité, rangés en silence au bas-bout d'une longue table où les deux pages de service renvoyaient les mets après les avoir présentés aux maîtres, Sillé put remarquer que Gilles de Laval affecta une bonne humeur inaccoutumée, destinée à donner le change à sa jeune femme, et que celle-ci, quoique ses yeux fussent un peu rouges par les larmes, paraissait écouter avec un vrai plaisir le récit des fêtes auxquelles son noble époux avait assisté à la cour de France.

Quant au chapelain ordinaire, assis à la droite du sire de Raiz, il était

évidemment gagné par la politesse respectueuse du grand seigneur et touché par la solide piété que respiraient ses récits, lorsqu'il vint à parler des cérémonies religieuses dont il avait été témoin.

Du reste, le Maréchal parlait avec une aisance si parfaite de ses projets de reconstruction de sa forteresse de Macheoul, des fêtes qu'il comptait y donner, de la création d'une magnifique chapelle et de la formation d'une garde d'élite pour tenir garni son dans sa bonne place, qu'on eût dit que loin d'être dans un état de gêne, il avait apporté de France d'impénétrables trésors.

Quel maître hypocrite, pensait Sillé, il en remonterait à Bézébut en personne, l'affaire est en bon chemin.

Il la trouvait en effet en si bon chemin, que, toujours sous prétexte de chercher à découvrir le nom et la retraite de l'Alchimiste, il courut à Nantes, afin de presser Prélati de faire son installation.

Trois jours plus tard, des paysans attardés qui, le soir au clair de la lune, traversaient la lande déserte de Chantocé, au milieu de laquelle se dressait comme un spectre menaçant la tour abandonnée, remarquèrent avec effroi que les fenêtres de la chambre du nord étaient éclairées d'une clarté bleutée et sinistre, ils doublèrent le pas en se signant avec terreur, dans la pensée qu'une réunion de

sorciers tenait son sabbat, dans la ruine maudite.

Pendant les huit jours que le maréchal avait donnés à Sillé, pour découvrir le nom et la demeure de l'alchimiste étranger, l'intendant vit souvent son complice. Il profita de ce temps pour terminer l'installation du faux alchimiste et pour arrêter dans ses moindres détails leur abominable plan.

Quand, après avoir irrité l'impatience de son maître par des retards habilement calculés, Sillé se décida enfin à lui annoncer qu'il avait découvert la retraite de France d'impénétrables trésors. Quel maître hypocrite, pensait Sillé, il en remonterait à Bézébut en personne, l'affaire est en bon chemin.

Il la trouvait en effet en si bon chemin, que, toujours sous prétexte de chercher à découvrir le nom et la retraite de l'Alchimiste, il courut à Nantes, afin de presser Prélati de faire son installation.

Trois jours plus tard, des paysans attardés qui, le soir au clair de la lune, traversaient la lande déserte de Chantocé, au milieu de laquelle se dressait comme un spectre menaçant la tour abandonnée, remarquèrent avec effroi que les fenêtres de la chambre du nord étaient éclairées d'une clarté bleutée et sinistre, ils doublèrent le pas en se signant avec terreur, dans la pensée qu'une réunion de

sorciers tenait son sabbat, dans la ruine maudite.

Gilles de Laval ne demandait pas

mieux que d'être trompé et de se tromper lui-même; c'était un homme à la fois faible et violent. Elevé dans les pratiques d'une dévotion plus minutieuse que solide, il s'était facilement laissé corrompre par le contact de la société vicieuse dans laquelle il avait longtemps vécu, et s'il faisait parade d'une piété trop bruyante pour être sincère, ce n'était qu'un honteux moyen de dissimuler les vices les plus horribles sous le masque de la religion.

En un mot, par nature et aussi par calcul, cet homme qui, chaque jour, entendait deux messes, se faisait réciter l'office par un chapelain et affectait de jeûner tous les vendredis, n'était qu'un infâme hypocrite.

Pour la réussite des plans de Sillé, le mélange d'incrédulité et de superstition qui faisait le fond du caractère du maréchal, était la circonstance la plus heureuse qui pût se rencontrer, car moi-même un homme croit aux grandes vérités de la religion, plus il est porté à la plus inepte crédulité pour tout le reste, en sorte que l'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, qu'il n'est pas d'esprit plus faible qu'un esprit fort, d'homme plus crédule qu'un incrédule.

Après s'être tu quelques instants pour me laisser méditer ces dernières paroles, mon oncle reprit: —Le soir même du jour où ils avaient eu cet entretien, Gilles de

Laval et son perfide conseiller partirent pour Chantocé.

Prélati était prévenu et les attendait.

Ils le trouvèrent revêtu d'un costume ecclésiastique, lisant un vieux manuscrit postérieur en langue syriaque, à la clarté d'une lampe, dont l'incertaine lumière éclairait à peine une petite chambre encombrée de livres, de parchemins, de bocaux, de plantes desséchées, de baguettes mystérieuses, et dont les murs, couverts de figures cabalistiques, tracées en rouge et en noir, présentaient l'aspect le plus étrange.

Pour ne pas être reconnu, le maréchal s'était, sur le conseil de Sillé, affublé d'une cape grossière de paysan, sous laquelle il avait caché, par mesure de précaution, un solide poignard.

—Qui es-tu et que me veux-tu? demanda l'alchimiste, d'une voix sourde et sans lever les yeux de dessus son manuscrit.

—Maitre, répondit Gilles de Laval, je suis un des vassaux du seigneur de Macheoul; un étranger a jeté sur mes bras un sort qui les fait mourir, et je viens savoir de toi par quel moyen je puis conjurer le maléfice qui, si tu ne prends pas pitié de moi, va me réduire à la dernière misère.

(A suivre.)

efforts de ce célèbre pédagogue ; ses établissements périrent de son vivant, du fait des dissensions intestines, et nous ne doutons pas que la double lacune que nous venons de signaler dans sa méthode n'en ait été la cause essentielle.

L. MARIOTTI.

SOMMAIRE

- Revue générale. La question agraire en Irlande. Méthode intuitive de Pastalozzi. FEUILLETON.—Les Mystères de Machecoul. Québec, port d'hiver. L'intervention de la Providence. Thomas Carlyle. Russie. Irlande. L'école polytechnique. Echos d'Ottawa. Notes commerciales. Europe. Amérique. Guérisons miraculeuses. (A suivre.) Un hiver mémorable. Petites nouvelles. Faits divers.

Annonces Nouvelles.

William Lee, Tailleur. Paracani.—Jos. E. Dery et C. Labrique. D. Morgan, Tailleur. A. Joubert.—J. B. Renaud. Nouveauté.—Au Bon Marché.

CANADA

QUEBEC, 15 MARS 1881

Québec port d'hiver

Lorsque dans un récent numéro nous avons dit qu'il serait plus opportun de nous concerter pour obtenir du gouvernement fédéral des améliorations utiles, que de nous acharner à demander de l'aide pour assurer la réalisation de projets plus ou moins chimériques, nous nous attendions que la presse de Québec prendrait la peine de discuter le plan de M. Sewell. A part la petite lettre parue dans le Telegraph, qui ne signifiait rien, nous avons été témoin d'une assemblée convoquée par les journaux anglais, pour prendre en considération le projet sur le tapis. Nous voulons bien croire que la navigation du St-Laurent soit possible durant la saison des glaces ; nous admettons pour le moment que les quelques personnes qui se sont prononcées d'une manière favorable au projet, aient la compétence voulue pour juger la question à son mérite. Mais s'ensuit-il de là que l'exécution en soit réellement avantageuse pour le commerce de Québec ? Nous avons consulté plusieurs négociants à ce sujet, et après leur avoir demandé s'ils étaient prêts à confier leurs marchandises à ces vaisseaux sans les avoir assurés au préalable : " nous ne voudrions pas risquer ainsi, nous ont-ils dit, nos marchandises et encore moins nos personnes." Alors à quoi servirait le service interocéanique durant l'hiver ? On sait que les compagnies d'assurances refusent de prendre aucun risque après le 15 novembre. On sait encore qu'elles ont toujours refusé de couvrir de leur protection les petits steamers qui font les traversées d'hiver entre Québec et Lévis, quand il est reconnu qu'elles n'offrent guère de danger. L'on voit de suite quels seraient les inconvénients d'une navigation aussi lente que périlleuse. Et comme le dit le Moniteur du commerce, quelle compagnie d'assurance voudrait d'ailleurs prendre un tel risque ? Elles qui refusent tout risque après le 15 novembre ? Sans assurance possible, la navigation n'est pas possible, et la prime d'assurance, même si l'on trouvait une compagnie qui couvrirait le risque dépasserait le bénéfice à espérer d'une importation ou d'une exportation aussi intempestive.

Il nous semble qu'il serait beaucoup plus opportun de diriger tous nos efforts pour rendre plus sûre la navigation du St-Laurent en été ; le plus utile avant l'utile. Des hommes fort compétents que nous avons interrogés n'hésitent pas à dire que les plans de M. Sewell sont irréalisables. Le gouvernement du reste ne serait pas justifiable de voter des millions pour une entreprise aussi aléatoire. On comprend qu'un particulier ne peut risquer de grands capitaux pour le simple plaisir de faire des expériences aussi difficiles et aussi coûteuses. Il n'y a qu'à rebrousser chemin et à attendre que les circonstances se présentent plus favorables. Tournons nos regards ailleurs.

L'intervention de la Providence

M. F. de Kastner, n'est pas fort en philosophie. Il ne semble pas croire à l'intervention de la Providence dans les calamités qui de temps à autre affligent les nations ; pour son édification personnelle qu'il nous permette de lui rappeler une coïncidence visible de la faute et du châtement du peuple français à l'époque de la guerre franco-prussienne. Il verra dans ce tableau comparatif de quelle manière Dieu a puni la France et Paris en particulier, lorsque son empereur dépeuplait Rome de tout secours, et l'exposait à la merci de ses ennemis. Ce rapprochement de dates a été fait par un Français de France.

4 août 1870.—Annonce officielle de l'évacuation de Rome par les soldats français. Même jour.—Défaite des Français à Wissembourg. 5 août.—Le corps d'occupation abandonné Viterbe. Même jour.—L'armée allemande occupe la frontière française. 6 août.—Le général Dumont s'embarque pour la France à 2 heures après midi. Même jour à la même heure.—Le maréchal Mac-Mahon est battu et opère sa retraite. A 5 heures, le drapeau est descendu des bastions de Civita Vecchia. A la même heure, les drapeaux français tombent aux mains des Prussiens.

7 août.—Départ des derniers 4,000 Français qui défendaient le Saint-Siège.

Même jour.—4,000 Français sont fait prisonniers par les Prussiens.

16 septembre.—Les Italiens s'emparent de Civita-Vecchia. Même jour.—Les Prussiens s'emparent de Versailles.

19 septembre.—Investissement complet de Rome par les Italiens. Même jour.—Investissement complet de Paris par les Prussiens.

20 septembre.—La canonade italienne frappe les remparts de Rome. Même jour.—La canonade prussienne réduit en cendres la résidence impériale de Saint-Cloud.

24 septembre.—L'armée pontificale est obligée de sortir de Rome. Même jour.—Toul capitule, Paris s'effare.

28 septembre.—Le général italien commence à agir en souverain dans Rome. Même jour.—Strasbourg, brûlé, capitale et l'ennemi fait 17,000 prisonniers.

11 octobre.—Victor-Emmanuel accepte officiellement le plébiscite que lui donne Rome. Même jour.—Orléans est pris d'assaut.

22 octobre.—Le ministre italien répond à la lettre de l'ambassadeur de France qui l'avait félicité d'avoir pris Rome. Même jour.—Saint-Quentin est canoné, pris et imposé de 2 millions et cinq jours après, Metz capitule et l'ennemi fait 173,000 prisonniers.

30 décembre.—Le roi d'Italie part pour Rome. Même jour.—Les Français quittent le plateau d'Avron où ils laissent leur artillerie.

23 janvier 1871.—Le prince Humbert entre à Rome, s'installe au Quirinal. Même jour.—M. Jules Favre entre à Versailles pour recevoir les conditions de la capitulation de Paris.

1er février.—La Chambre italienne déclare la déposition du Pape un fait accompli. Même jour.—Le reste de notre armée, forte de 80,000 hommes, entre en Suisse. Dijon est réoccupé par les Prussiens et la défaite de la France est un fait accompli.

Qui pourrait ne pas s'écrier : Le Doigt de Dieu est là !!! Intelligite ! Erudimini !!!

Thomas Carlyle

L'Angleterre vient de voir disparaître une étoile littéraire de première grandeur dans la personne de Thomas Carlyle. L'auteur de Sartor Resartus, d'une histoire anglaise de la Révolution française, d'une vie de Frédéric II, et d'un volume sur Cromwell, " pour ne citer que ses œuvres les plus connues," est mort l'autre jour dans sa petite maison de Chelsea, Rowe. A l'occasion de cette mort les journaux anglais ont tous retenti de la gloire de Carlyle, qui, on peut bien le dire, au point de vue politique et littéraire, était mort depuis longtemps. Les journaux d'Allemagne ont fait écho à leurs confrères de Londres, car Carlyle était presque aussi populaire dans l'empire de l'empereur Guillaume que dans le royaume de la reine Victoria. C'était un enthousiaste du " germanisme." Il le prouva lors de la dernière guerre en se donnant la satisfaction d'insulter aux vaincus.

M. Carlyle était un de ces écrivains écrit M. Louis de Saint-Luc, dont on ne s'explique pas en France la vogue et l'autorité. Puritain de vieille roche, à la fois révolutionnaire et rempli de " religiosité," cultivant tour à tour les effusions mystiques et les invectives véhémentes, on eût dit une relique littéraire de la cour de Cromwell oubliée jusqu'à notre siècle. Carlyle croyait avoir des principes,

inflexibles et des convictions très arrêtées. Ses coreligionnaires lui en faisaient surtout crédit. Au fond, il n'avait que des sentiments ; mais, haine ou amour, son sentiment une fois lancé ne s'arrêtait plus. Il avait à un très haut degré ce que nous pourrions appeler l'obstination d'auteur. Le personnage qu'il prenait à l'histoire devenait le centre d'un système qu'il dressait avec ardeur, y ramenant tout, en déduisant tout. On n'a qu'à lire son livre sur Cromwell et son Histoire de Frédéric II pour s'en convaincre. Avec cela il est beaucoup de fidèles.

Lors de la grande querelle civile qui divisa l'Amérique, Carlyle, on ne sait pas pourquoi, prit vivement parti pour le Sud, en faveur duquel il influença considérablement l'opinion anglaise.

Nos écrivains démocratiques ont été assez embarrassés pour parler de Carlyle. L'un d'eux, que nous venons de lire, non sans compatir à ses efforts, voudrait bien lui dresser un piédestal. Carlyle a célébré Cromwell, il a approuvé vivement l'exécution de Charles Ier d'Angleterre, il a fait mainte œuvre de bon républicain ; mais quoi ! Carlyle a aussi célébré un despote, et un despote prussien ; il a beaucoup détesté les races latines, et en particulier la race française. Notre écrivain creuse, analyse, déduit, et finit par trouver qu'il a manqué à Carlyle " le culte de l'humanité !!!"

RUSSIE

Le premier assassin du Czar était armé d'un revolver et d'un poignard ; il est âgé de 21 ans, se nomme Russakoff, est né dans le gouvernement de Nowogorod, et a passé 2 ans à l'école des mines.

Son complice, qui a lancé la deuxième bombe, avait d'abord réussi à se dérober dans la foule, et s'était réfugié dans une vieille construction ; au bout de dix minutes, il a été arrêté. Il s'est avoué coupable, et, apprenant que le premier était aussi arrêté, il a dit que tous les deux, ils s'attendaient à la mort.

Il a demandé si le Czar était mort ; comme on refusait de lui répondre, il s'est écrié : " Oh ! je vois par là que " nous avons réussi : vive le peuple ! " C'est un jeune homme.

On compte une vingtaine de blessés, dont 13 sont à l'hôpital. Un cosaque et un citoyen sont morts de leurs blessures pendant la nuit ; le citoyen a refusé de donner son nom.

La consternation a été générale, et la police guette surtout les quartiers que l'on suppose être le refuge des nihilistes.

Les témoignages de condoléance sont arrivés de toutes les cours et de tous les personnages éminents.

A Paris, les chambres ont suspendu leurs travaux. Le Sénat de Washington a voté à l'unanimité une adresse de condoléance.

A New-York, les communistes se sont donné rendez-vous pour demain, en vue de sympathiser avec les nihilistes de Russie, et de se réjouir de la mort du Czar.

C'est Alexandre III, fils de l'empereur assassiné, et âgé de 33 ans, qui recueille immédiatement la succession d'Alexandre II. Son manifeste débute ainsi : " Nous, Alexandre III, par la grâce de Dieu, empereur et " autocrate de toutes les Russies, czar " de Pologne, grand duc de Finlande, " etc, faisons savoir... que le Tout- " Puissant a appelé à lui l'empereur " Alexandre II... Nous appelons tous " nos fidèles sujets à unir leurs prières " res aux nôtres, et commandons de " jurer fidélité à nous et à notre futur " successeur... le grand-duc Nicolas " Alexandrovitch."

Le canon a annoncé l'accession du nouvel empereur.

Alexandre III est père de trois enfants ; sa femme est la sœur de la princesse de Galles.

Les grands-ducs Serge et Paul, fils du dernier empereur, ont quitté immédiatement Rome pour retourner à Saint-Petersbourg.

IRLANDE

Le Lord-lieutenant d'Irlande a proclamé 10 comtés en état de troubles ; 60 arrestations ont été ordonnées.

Dans sa lettre pastorale, l'archevêque de Dublin, Mgr Mac-Cabe, dit que la cause de l'Irlande est juste, sainte, bénie par la religion ; il faut que la question des terres soit résolue

d'une manière juste et durable.

En bénissant la fin vers laquelle il faut tendre, l'archevêque proclame que plusieurs des moyens employés pour y arriver ne peuvent recevoir la sanction de la religion.

En particulier, on ne saurait approuver les sociétés de dames irlandaises, qui sont en opposition avec le genre d'existence paisible qui convient à la femme chrétienne.

M. J. D. Montmarquet, rédacteur du Messenger a été élu conseiller municipal de Lewiston, Maine, par une majorité de 163 voix ; tous les Canadiens du quartier ont voté pour lui. Cette popularité dont jouit M. Montmarquet parmi les nôtres est bien méritée, car au moyen de son journal surtout il ne cesse de servir leur cause. Nous le félicitons de son succès.

DEPUTATION

Ce matin à 11 heures, la députation de l'assemblée tenue à Québec vendredi dernier, a eu une entrevue avec l'honorable premier ministre dans les salles du Conseil de l'Instruction publique. Tous les ministres étaient présents.

M. Owen Murphy a exposé à l'honorable Premier le désir de l'assemblée de voir le gouvernement entreprendre la construction d'un embranchement pour relier le chemin de fer du nord au Grand-Tronc à la Pointe Ste-Claire et au saut aux Récollets.

L'honorable Premier a fait savoir à la députation que le gouvernement avait déjà étudié cette question et que le coût probable de cet embranchement, dont la longueur est de 8 milles, serait d'à peu près \$93,000.

La loi accordant à une compagnie privée le droit de construire cet embranchement, laisse au gouvernement l'alternative de construire lui-même cette ligne, pourvu que par proclamation d'ici au 24 avril, il fasse connaître son désir de le faire.

L'honorable Premier a admis comme la députation que le monopole de cette ligne ne devait pas être laissé à une compagnie privée, et il a fait savoir qu'il avait déjà eu une entrevue avec M. Hickson, gérant du Grand-Tronc, afin de s'entendre pour construire cette ligne, qui serait d'un si grand avantage pour le chemin de fer du Nord.

La députation s'est retirée satisfaite et confiante que le gouvernement allait construire cette ligne.

L'école polytechnique

Le Courrier de Montréal pense autrement que la Minerve au sujet de la fondation d'une école polytechnique à Québec ; en la favorisant il fait preuve d'une largeur de vues qui l'honore :

" Québec veut une école polytechnique ; qu'on s'empresse d'accéder à une demande si raisonnable et si juste. Il y a déjà longtemps que des écoles de ce genre auraient dû être ouvertes sur tous les points de la province de Québec.

Non seulement devrions-nous avoir plusieurs écoles polytechniques, mais l'intérêt bien entendu de la province exigerait aussi que nous ayons des écoles d'agriculture, des fermes écoles dans chaque comté : c'est le seul moyen à notre disposition pour tarir le courant d'émigration qui dépeuple nos campagnes. Les cultivateurs émigrent ou viennent encombrer nos villes, parce que la culture routinière, faite depuis des années, a épuisé le sol au point qu'il ne rémunère plus ceux qui l'exploitent. Le goût de l'agriculture se perd et nous ne saurions conséquemment faire aucun mouvement sérieux de colonisation.

Répondons l'éducation dans toutes les classes de la société, ayons l'éducation pratique qui se donne dans les écoles dites polytechniques ; ayons de plus une éducation agricole gratuite au moyen des fermes-écoles.

Et si Québec le désire, commençons par lui accorder une école polytechnique. Et surtout, cessons de nous jalouser sans raison, ce jeu indigne d'hommes intelligents et patriotiques nous affaiblit et nous ruine.

C'est en nous divisant sottement pour des intérêts locaux, des petites questions de clocher que nous avons laissé passer l'occasion de rendre libre la navigation du St-Laurent, notre première route commerciale,—route dont nous sommes en voie de perdre tous les avantages au détriment des plus chers intérêts du pays entier,—Québec, Montréal et Toronto surtout.

Eclairons le peuple en l'instruisant et il pourra peut-être ensuite éclairer à son tour nos hommes publics,—ministres et députés.

ECHOS D'OTTAWA

Au Sénat, hier après-midi, la lecture des deux projets de loi pour constituer le crédit foncier franco-canadien et le crédit foncier du Canada, a été remise à demain. On craint que ce retard n'empêche les deux projets de

devenir loi avant la fin de la session.

En réponse à M. Landry, l'honorable M. Langevin a dit au nom du gouvernement, que l'embranchement de l'Intercolonial à St-Charles ne serait pas construit cette année mais que le gouvernement demanderait des subventions pour la traverse, par bateau passeur, des trains de chemin de fer entre Lévis et le terminus du chemin de fer du Nord à Québec et eau profonde.

En réponse à M. Huntington, Sir John a dit qu'il n'y avait dans le moment aucune négociation en voie pour l'érection d'un parc international aux chutes Niagara, et qu'aucune législation à ce sujet ne serait soumise à cette session.

Sir John a répondu à M. Gault qu'il n'y avait pas eu de correspondance depuis plus d'un an entre le Canada et Terre-Neuve au sujet de l'entrée de cette province dans la confédération.

M. Landry a donné avis qu'il demanderait demain si le gouvernement a été informé du sentiment exprimé par les marchands de Québec dans l'assemblée de vendredi dernier au sujet de l'embranchement de St-Charles et si le gouvernement avait l'intention d'y répondre par la construction de cet embranchement à une date prochaine.

M. Landry demandera aussi, demain, si le ministère a l'intention d'accorder aux conducteurs des trains sur l'Intercolonial dans la province de Québec, un salaire égal à celui payé aux conducteurs dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, sur le même chemin.

M. Wiser, député de Glengarry, a fait connaître en chambre son intention de faire venir dans les prairies du Nord-Ouest un troupeau de 3000 à 4000 bêtes à corne pour l'élevage, au printemps, chiffre qu'il élèvera à 10,000 par la suite, et a demandé au gouvernement si l'importation de ces animaux qu'il se proposait de faire venir des Etats-Unis, serait exempte de droits. Le gouvernement a répondu qu'une semblable demande lui a été faite déjà par l'honorable sénateur Cokrane, qui a aussi l'intention de se livrer à l'élevage des bestiaux dans le Nord-Ouest, et que ce n'était pas l'intention du gouvernement de faire payer des droits sur ces animaux, pourvu que ce fut pour l'élevage. Les prairies nécessaires pour le pacage de ces animaux seront louées mais les terrains nécessaires pour la construction des bâtiments seront vendus à ceux qui se livreront à l'élevage des bestiaux dans le Nord-Ouest.

Notes commerciales

La chambre d'assemblée de la Nouvelle-Ecosse, a voté une résolution condamnant l'action du Sénat permet tant la vente du vin et de la bière dans les comtés qui ont voté l'acte de tempérance.

Le Canada qui importait pour \$50 000 de fromage il y a une dizaine d'années, en exporte aujourd'hui pour \$10 000 000 par année ; et ses exportations de beurre et fromage dépassent en valeur de \$4 000 000 les exportations de blé.

Les statistiques dressées par la chambre de commerce en Angleterre, démontrent que durant le mois de février dernier les importations ont augmenté de £3 400 232, et les exportations de £331 000 comparées à celles de février 1880.

On mande de Chicago que M. Geo. E. Gooch, marchand à commission de beurre et de fromage, est tombé en faillite.

En 1880 il a été construit à Terre-Neuve, 132 navires jaugeant 4,998—soit 23 de moins qu'en 1879 et 37 de plus qu'en 1878.

La compagnie minière dit " Steel Co. of Canada " a produit l'an passé 50,696 tonnes de minerai de fer au lieu de 24,889 en 1879.

La compagnie de raffinerie de bettarave de Coaticook est pleine d'activité et déjà les plans de raffinerie, les coupes de bâtiments ainsi que celles des machines ont été dessinés par M. Edward Gessner, ingénieur, envoyé dans ce but par les constructeurs des machines de la compagnie, MM. Van Rutter et Cie, de Breslau, en Silésie. Ces plans seront exposés prochainement au public.

Guérisons miraculeuses

[Suite]

29 avril 1869. Aujourd'hui, veille de l'anniversaire de la mort de notre chère et sainte Mère Marie de l'Incarnation, nous avons appris une guérison remarquable, arrivée à Vaudreuil, à soixante-quinze lieues de Québec, dans les premières semaines de ce même mois. Cette guérison a

eu lieu dans la personne de M. Joseph-Guillaume Meloche, employé au télégraphe sur la ligne de Montréal. Il y avait plus de dix mois que ce jeune homme (il est âgé de vingt-quatre ans) souffrait d'un mal d'yeux extraordinaire dont nul remède n'avait pu le soulager. Il ne pouvait vaquer à aucune occupation. L'inflammation était parfois excessive ; les yeux étaient dans un état affreux. Le malade avait été soigné par un oculiste remarquable, mais sans résultat. Il avait ainsi dépensé plus de cent soixante piastres (plus de huit cents francs), lorsque son frère, M. Antoine Meloche, qui se trouvait à Québec, vint demander de l'eau miraculeuse. C'était le 1er avril. Il expédia cette eau à Montréal, avec les prières et une image de la sainte Mère. La neuvaïne devait commencer le mardi suivant. Ce même jour, M. Antoine Meloche recevait une lettre qui lui annonçait que son frère était toujours dans un plus triste état. Il lui répondit en l'encourageant à prendre courage et à faire sa neuvaïne avec ferveur, ajoutant qu'il avait confiance que l'eau sainte aurait plus d'effet que les moyens humains.

Le pauvre jeune homme, qui avait épuisé ses épargnes pour se faire traiter, était presque découragé à la pensée de l'avenir dont il était menacé. Mais, ô puissance de la foi et de la prière ! La neuvaïne n'était pas terminée, que le malade écrivait à son frère qu'il était guéri.

EUROPE

FRANCE. Paris, 14 mars 1881.—On parle d'une séparation entre le parti légitimiste et le parti catholique.

La presse exprime unanimement son horreur du crime commis à St-Petersbourg.

ANGLETERRE. Londres, 14 mars.—A Coventry, samedi dernier, M. Henry Eaton, conservateur, a été élu député.

M. Bradlaugh a offert sa démission de député.

Le Standard dit que le bill des Terres ne sera pas introduit avant l'après-midi.

La chambre des Lords a voté en première lecture le bill des Armes, et a fixé à demain la seconde lecture.

ESPAGNE. Madrid, 14 mars.—Le gouvernement a ordonné de cesser les poursuites commencées contre les agents des sociétés protestantes ; il prépare aussi un projet d'amnistie pour les ministres protestants qui avaient subi des condamnations antérieurement, pour délits sur la police du culte.

ASIE. Calcutta.—Le gouvernement accorde 6 000 roupies, au syndicat du commerce du thé pour encourager l'exportation du thé en Amérique.

AMERIQUE

Raleigh (Caroline du nord), 14 mars.—M. Simpson, membre républicain de la Législature, a été arrêté comme prévenu de vol.

Un hiver mémorable

Sous ce titre, nous lisons dans le Canadien de St-Paul, Minnesota :

" L'hiver que nous venons de traverser,—car nous aimons à croire qu'il est à peu près fini,—sera mémorable comme un des plus rigoureux dont il soit fait mention. Ce n'est pas seulement dans le Nord-Ouest des Etats-Unis qu'on a souffert d'une surabondance de neige, ainsi que d'un froid intense et continu, mais dans tout l'hémisphère septentrional. Dans la Floride, dès l'avènement de la saison rigoureuse, les oranges ont été gelées sur les arbres ; dans les Antilles et dans l'Amérique Centrale, les plantations de canne à sucre et de café ont été presque entièrement détruites par la gelée, et les pertes qui en résultent s'élèvent à des millions de dollars. On a vu, pour la première fois depuis un temps immémorial, de la glace naturelle dans ces contrées.

Dans le Nord, du moins dans le Nord-Ouest des Etats-Unis, c'est plutôt la neige que le froid qui a été une cause d'inconvénients et de souffrances. Sans l'obstruction des voies ferrées, il n'y aurait eu disette de combustibles qu'en bien peu d'endroits ; mais les avalanches qui se sont abattues sur cette partie du pays ont mis un véritable embargo sur les communications par chemin de fer. C'est dans le Montana que la surabondance de neige a eu les effets les plus désastreux.

Ce territoire jouit ordinairement d'une température si douce en hiver, que les éleveurs des contrées environnantes y mènent leurs troupeaux chaque automne, sûrs qu'ils sont d'y trouver plus ou moins de pâturage presque jusqu'au printemps ; mais, cette année, les plaines sont couvertes d'une épaisse couche de neige depuis le premier souffle glacé de la saison, et il en est résulté une longue et terrible famine parmi l'innombrable bétail qui s'y trouve en hivernement. Dans les villages, le foin se vend de

quarante à cinquante piastres la tonne, et partout les animaux meurent par milliers.

Petites nouvelles

MONUMENT.—L'Assemblée tenue, hier, à la corporation sous la présidence de Son Honneur le Maire, dans le but d'ériger un monument à Mgr Cazeau, Son Honneur le Juge Taschereau, a été appelé à prendre la parole, et a retracé les vertus et la grande charité du défunt. Un comité a été ensuite nommé pour faire les arrangements nécessaires pour recueillir les souscriptions.

CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC.—Il y aura demain soir à l'heure ordinaire, séance du Cercle. Conférence par M. le Dr Samson. Sujet : "Quelques mots sur l'histoire de St Roch de Québec."

TÉLÉGRAPHE.—La compagnie de télégraphie de Montréal a ouvert de nouveaux bureaux à "Price's Landing" dans le comté de Champlain et à St-Joachim dans le comté de Montmorency.

CALENDRIER.—Québec, mardi 15 mars 1881, 16^e jour de la Lune. Pleine lune à 5 h 52 m du soir.

Le jour dure 11 heures 51 minutes, et la nuit 12 heures 09 minutes; le Soleil se lève à 6 heures 14 minutes, passe au méridien à midi 9 minutes, et se couche à 6 heures et 5 minutes; à midi, sa hauteur au-dessus de l'horizon de Québec est de 41 degrés et 3 dixièmes. La Lune se lève ce soir à 6 heures 02 minutes, passe au méridien à minuit 14 minutes, et se couchera demain matin à 5 heures 53 minutes.

Le soir les trois planètes Vénus, Jupiter et Saturne se voient à l'ouest.

SOCIÉTÉ CASUALT.—Ce soir au lieu et à l'heure ordinaires il y aura séance de cette société.

MM. Voyer, Fontaine et autres continueront la discussion sur le maintien ou l'abolition de la peine capitale. Par ordre J. A. MORENCY.

NOUVEAU STEAMER.—On dit que le gouvernement fédéral a acheté un nouveau steamer en Angleterre pour remplacer le Lady Head. Le capitaine Bolduc, qui a reçu ses diplômes dernièrement, en aura le commandement.

LA ST PATRICE.—On dit que la société St Patrice célébrera sa fête cette année par un dîner.

SERVICE SOLENNEL.—Le dimanche, le dix du courant, dans la modeste chapelle du Couvent de Lotbinière, a été chanté un service solennel pour le repos de l'âme de Son Excellence Monseigneur Cazeau. Quelques parents et plusieurs amis du cher défunt furent heureux de se rendre à l'invitation faite par les Dames religieuses; elles n'oublièrent pas surtout ceux qui avaient bien voulu donner asile aux pauvres orphelins de 1847, car elles connaissent toute l'estime que leur avait toujours portée le vénérable prélat. La chapelle avait été décorée avec un goût exquis, une rare délicatesse; en y pénétrant, les inscriptions suivantes frappèrent nos regards : "Nous l'avons aimé pendant sa vie, ne l'oublions pas après sa mort," et cette autre : "Il a ouvert la main à l'indigent et il a étendu sa main vers le pauvre."

Dans le chœur, au-dessus du catafalque, était suspendu un ange tenant un ruban sur lequel nous pouvions lire cette devise si chère au cœur du regretté défunt : Recte et misericorditer. "Justice et miséricorde," court et parfait résumé de la vie de cet illustre prélat. Le chant et la musique furent exécutés avec un plein succès.

Encore une fois nous avons pu constater que la reconnaissance et le dévouement des Sœurs du Bon Pasteur envers leur très regretté chapelain est digne de louange. UN AMI.

POLICE.—Une fille, âgée de 18 ans, a été mise entre les mains de la police par sa mère, à laquelle elle a enlevé plusieurs objets de valeur. Depuis quelque temps aussi elle était dans l'habitude de fréquenter des mauvaises compagnies.

ENQUÊTE.—Le résultat de l'enquête sur le corps de la femme de mauvaise vie, morte subitement samedi dernier, s'est terminée par un verdict de : Morte d'une congestion des poumons.

COUR DE POLICE.—Deux jeunes gens accusés d'avoir volé des chaussures dimanche chez M. Louis Perrault, cordonnier, ont été condamnés chacun à six mois de prison.

EFFETS RETROUVÉS.—Les détectives ont retrouvé plusieurs effets qui avaient été enlevés dernièrement chez M. Orkney par le jeune commis.

ASSAULT.—Hier après-midi, au coin des rues Scott et Aimable, une troupe de gamins se sont amusés à lancer des boules de neige sur un homme respectable qui passait par là, et comme celui-ci ne trouvait pas le jeu de son goût et a exprimé son mécontentement, les gamins se sont tous jetés sur lui et lui auraient fait un mauvais parti sans l'aide d'un résident de l'endroit. Avis à la police de faire une visite dans ces parages. C'est la seconde fois depuis quelques jours que ce jeu de boules de neige se renouvelle. L'exemple du jeune homme qui a été condamné hier à \$5 d'amende par le Recorder, pour même offense, devrait servir d'exemple aux autres.

FAITS DIVERS

MONTREAL, 14 MARS 1881.—Une nouvelle fabrique de sucre de betterave va être établie à St-Denis. —La bourse a été ferme toute la journée.

St-Jean, N.-B., 14 mars 1881.—On s'attend que la législature sera prorogée la semaine prochaine. —On dit que M. Alex. Gibson va mettre \$50 000 pour l'érection d'une fabrique de chaussures à Gibson.

—M. George M. Boyer, du comté de Victoria se porte candidat dans le comté de Carleton, dont le siège est devenu vacant par la mort de M. Connell. Il se déclare indépendant.

HALIFAX, le 14 mars 1881.—On fait des démarches pour fonder une compagnie pour l'éclairage électrique dans cette ville. —On dit que le gouvernement prépare une loi pour abolir le conseil Législatif, diminuer le nombre des députés et des ministres, réduire les salaires et autres changements tendant à l'économie.

FROMAGERIE A ST-DENIS.—Il est question d'établir une fromagerie à St-Denis, Comté de Kamouraska. M. E. A. Barnard, directeur d'agriculture, est descendu jeudi dans cette paroisse pour y jeter les premières bases d'une association de cultivateurs.

MARITIME.—Entré en chargement pour Montréal : Tropic, Allan, London, 1er mars. Entrés en chargement Québec : Golden Horn, Teilmann, Liverpool, 3 mars. Forganhall, Hunter, Greenock, 3 " Lady Clarendon, Marshall, Greenock, 3 mars. The Craigs, Hughes, Greenock, 3 mars.

COMMERCES AVEC LE BRÉSIL.—Nous sommes sur le point d'ouvrir de nouvelles relations avec le Brésil. La compagnie appelée "compagnie des steamers de la malle canadienne et brésilienne" a déjà lancé son prospectus dans le public. Les directeurs de la nouvelle compagnie appartiennent, pour un grand nombre, au haut commerce. La compagnie a déjà nolisé les vaisseaux nécessaires pour commencer prochainement ses voyages.

POUR MME.—Un pauvre diable, marchant rapidement, est rencontré dans la rue par un de ses camarades. —Ah ! mon Dieu, comme tu cours ! Tu vas dîner ? —Dîner ? répond l'autre d'un ton intraduisible ; —oh ! non... j'ai déjeuné ! —M. Bébé, voyant rentrer son papa qui s'est donné une légère entorse et qui boite un peu : —O maman, vois donc petit père qui a mis les douleurs à grand-père. —Pensée détachée de l'album de Calino : J'ai parcouru les forêts vierges, et chose étrange, je n'y pas trouvé une seule branche d'orange en fleur !

vacant par la mort de M. Connell. Il se déclare indépendant.

HALIFAX, le 14 mars 1881.—On fait des démarches pour fonder une compagnie pour l'éclairage électrique dans cette ville.

—On dit que le gouvernement prépare une loi pour abolir le conseil Législatif, diminuer le nombre des députés et des ministres, réduire les salaires et autres changements tendant à l'économie.

FROMAGERIE A ST-DENIS.—Il est question d'établir une fromagerie à St-Denis, Comté de Kamouraska. M. E. A. Barnard, directeur d'agriculture, est descendu jeudi dans cette paroisse pour y jeter les premières bases d'une association de cultivateurs.

MARITIME.—Entré en chargement pour Montréal : Tropic, Allan, London, 1er mars.

Entrés en chargement Québec : Golden Horn, Teilmann, Liverpool, 3 mars. Forganhall, Hunter, Greenock, 3 " Lady Clarendon, Marshall, Greenock, 3 mars. The Craigs, Hughes, Greenock, 3 mars.

COMMERCES AVEC LE BRÉSIL.—Nous sommes sur le point d'ouvrir de nouvelles relations avec le Brésil. La compagnie appelée "compagnie des steamers de la malle canadienne et brésilienne" a déjà lancé son prospectus dans le public.

Les directeurs de la nouvelle compagnie appartiennent, pour un grand nombre, au haut commerce. La compagnie a déjà nolisé les vaisseaux nécessaires pour commencer prochainement ses voyages.

POUR MME.—Un pauvre diable, marchant rapidement, est rencontré dans la rue par un de ses camarades. —Ah ! mon Dieu, comme tu cours ! Tu vas dîner ?

—Dîner ? répond l'autre d'un ton intraduisible ; —oh ! non... j'ai déjeuné ! —M. Bébé, voyant rentrer son papa qui s'est donné une légère entorse et qui boite un peu : —O maman, vois donc petit père qui a mis les douleurs à grand-père.

—Pensée détachée de l'album de Calino : J'ai parcouru les forêts vierges, et chose étrange, je n'y pas trouvé une seule branche d'orange en fleur !

Ventes par le shérif —Thomas Larivière contre Mary Suzanne Brearton, épouse de George Onésime Touchette.—Un emplacement situé rue des Prairies, de 30 sur 55 pieds, avec une bâtisse en bois ou hangar à deux étages dessus construit. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 17 mars, à 10 heures a. m.

—La Corporation de Québec contre Joseph G. Couture.—1. Un lot de terrain situé entre la rue du Prince-Edouard et la rivière St. Charles, de 94,600 pieds en superficie. 2. Un emplacement situé rue du Prince Edouard, de 71 sur 90 pieds 7 pouces. Pour être vendus au bureau du shérif à Québec, le 17 mars, à 10 heures a. m.

—Elizabeth alias Eliza Hall, veuve de William Rogers, contre Mary Eliza Gervis Heudebourck, épouse de Charles W. Wilson.—Le résidu d'un bail emphytéotique de tout ce morceau de terre situé à l'endroit appelé carré Richmond, faubourg St Louis, de 155 sur 80 pieds, avec une maison en pierre et en bois, hangar et étable sus-érigés. Pour être vendu au bureau du shérif à Québec, le 17 mars, à 10 heures a. m.

Repos et confort pour les malades LA PANACÉE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes. Elle guérit les douleurs dans le côté, le dos ou les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins etc., etc. Elle purifie le sang promptement car son action est puissante. La panacée domestique de Brown, est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre élixir ou liniment dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps, car c'est le meilleur remède dans le monde pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens à 25 cts la bouteille.

Mères ! Mères ! Mères ! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille du SIROP CALMAN DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade— cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas, et agréable à prendre. Il est ordonné par un des anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats Unis.

En vente partout à 25 cents la bouteille. Québec, 25 janvier 1871—1 an. 113

Un rhume, une toux, un mal de gorge doivent être arrêtés de suite

La négligence résulte bien souvent dans une maladie de poumons incurable ou la consommation. Les pastilles de Brown pour les bronches ne causent pas des désordres dans l'estomac comme ces sirops et ces baumes pour les rhumes, mais agissent directement sur l'irritation, et donnent un grand soulagement dans l'asthme la bronchite, les rhumes, et les écoulements auxquels les orateurs et chanteurs publics sont sujets. Depuis trente ans les pastilles de Brown sont recommandées par les médecins et ont toujours donné satisfaction. Elles tiennent le premier rang entre les autres médecines. En vente à 25 cents la boîte partout. Québec, 24 février 1881—1 an. E

FAITS DIVERS

MONTREAL, 14 MARS 1881.—Une nouvelle fabrique de sucre de betterave va être établie à St-Denis. —La bourse a été ferme toute la journée.

St-Jean, N.-B., 14 mars 1881.—On s'attend que la législature sera prorogée la semaine prochaine. —On dit que M. Alex. Gibson va mettre \$50 000 pour l'érection d'une fabrique de chaussures à Gibson.

—M. George M. Boyer, du comté de Victoria se porte candidat dans le comté de Carleton, dont le siège est devenu vacant par la mort de M. Connell. Il se déclare indépendant.

HALIFAX, le 14 mars 1881.—On fait des démarches pour fonder une compagnie pour l'éclairage électrique dans cette ville.

—On dit que le gouvernement prépare une loi pour abolir le conseil Législatif, diminuer le nombre des députés et des ministres, réduire les salaires et autres changements tendant à l'économie.

FROMAGERIE A ST-DENIS.—Il est question d'établir une fromagerie à St-Denis, Comté de Kamouraska. M. E. A. Barnard, directeur d'agriculture, est descendu jeudi dans cette paroisse pour y jeter les premières bases d'une association de cultivateurs.

HOLT & DEAN, COURTIERS,

Agents Financiers et Comptables, No. 62, Rue St-Pierre. Biens fonds achetés et vendus ; Hypothèques, Crédits de Banque, Avances sur connaissements, Regus de magasins de douane, BILLETS d'échange, etc., etc., négociés. Les comptes sont examinés, vérifiés et balancés.

DERNIÈRES QUOTATIONS.

Québec, 14 Mars 1881.

Table with columns: Demande, Offre, Dernier dividende par an. Rows include: Banque de Québec, Union, Nationale, des Townships de l'Est, de Montréal, des Marchands, de Commerce, d'Ontario, de Toronto, Banque Consolidée, Molson, du Peuple, Jacques-Cartier, d'Échange, Association financière d'Ontario, Association financière d'Ontario, Comp. des Chars Urbains, de Québec, du Gaz de Québec, des Vapeurs, de la Traverse, l'Assurance Royale, Canadienne, du Télégraphe de Montréal, du Télégraphe de la Péninsule, des Chars Urbains de Montréal, de Navigation Richelieu & Ontario, du Gaz, Montréal.

Stocks achetés et vendus pour argent comptant et à terme

Nouveautés Nouveautés AU BON MARCHÉ AU COIN DES RUES ST. JEAN & COLLINS, HAUTE-VILLE.

VENANT d'arriver un grand assortiment de Marchandises nouvelles pour le Printemps A VINGT PAR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

Étoffes à Robes carreautes, Pompadour et unis, 10c et plus. Indiennes carreautes, Pompadour et unis, 5c et plus. Cachemires tout laine, 43c. Corder noir, 19c.

Plumes d'Australie de toutes les couleurs et à tous les prix.

EN TOUT CAS, PARAPLUIES, PARASOLS. Frilling blanc, jaune et noir, 2c et plus. Soie à garnitures, Serges satinées, Tweeds tout laine, 58c. Mellons, 45c. Chemises blanches, 75c.

Coils, Cravates, Bretelles, Chaussettes, Cami soles, Caleçons. Enlin une variété considérable dans tous les départements, défiant toute compétition.

UNE VISITE EST SOLLICITÉE Au Bon Marché. N. GARNEAU.

On reconnaît universellement que les PHILLES Cathartiques d'Ayer sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les Médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleurs et les plus actives de toutes les PHILLES purgatives que la science ait inventées. Étant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres PHILLES ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connaît les propriétés, les emploiera selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Donces et effénces, les PHILLES Cathartiques d'Ayer sont spécialement adaptés aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent les dérangements, si elles sont administrées en temps utile. Ces PHILLES sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif anodin bien qu'énergique.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., E. U. Chimistes pratiques et analytiques. En vente chez tous les Pharmaciens. Québec, 5 octobre 1880—1 an. C

HABILLEMENTS TOUT LAINE \$8.50 D. MORGAN, TAILLEUR, 34, RUE LA FABRIQUE QUÉBEC

INFORME le public qu'il a le plus considérable et le meilleur assortiment de large drap réel de l'Ouest de l'Angleterre, et des Serges, de Tweeds Anglais, Ecosais et Canadiens, dans la cité, et qu'il les vendra à des prix extrêmement réduits. Québec, 15 mars 1881—1m. 152

IMPORTATIONS

Par le SS. Sardinian, Dutton, de Liverpool à Halifax, 12 mars.—17 caisses, 2 ballots de marchandises à P. Garneau & Frère. 9 do à McCall, Shelyn & Co. 14 do à Thibaudau, Frère & Co. 3 do à Léger et Rinfret, 1 do à Jos Amyot & Co. 2 do à Beaudet & Chénier. 60 caisses d'Oranges, 26 do de citrons à Giroux & Frère. 14 do d'Oranges, 20 do de citrons à B. Borden.—Le reste de la cargaison pour Montréal et l'Ouest.

1881—PRINTEMPS—1881 Métier de Tailleur.

JE vends des Habillements de Printemps à très bas prix, ou Tweeds Anglais, Ecosais et Canadiens, aussi en Etoffes Diagonale, des Draps de l'Ouest et de l'Angleterre, de Doeking, de Casimires et des Habits de dessus légers. On peut choisir parmi un assortiment considérable. Je garantis que chaque Habillement fera bien, parce que je surveille moi-même la confection. N. B.—On tient une ligne de Tweeds à bas prix, convenables pour le temps des affaires. Prix, \$9.00 par habillement.

William Lee, TAILLEUR, 25, RUE BUADE, QUÉBEC. Québec, 15 mars 1881—1m. 153

Par Ecan

SERONT VENDUS, MARDI LE 5 D'AVRIL PROCHAIN, A UNE HEURE ET DEMIE DE L'APRÈS-MIDI, à la ci-devant résidence de feu FRANÇOIS-XAVIER BOISVERT, en son vivant de la cité de Québec, rentier, les immeubles suivants de la succession du dit feu François-Olivier Boisvert, savoir :—

1° Un terrain ou lot de terre situé en la Haute-Ville de Québec, rue de la Fabrique, contenant environ vingt-huit pieds et six pouces de front, sur la dite rue, sur la profondeur qui se trouve depuis icelle rue de la Fabrique jusqu'à la rue St-Joseph maintenant rue Garneau, sur laquelle rue le dit terrain a environ trente pieds de large, le tout plus ou moins et sans garantie de mesure précise, joignant d'un côté vers l'Est par le numéro deux mille huit cent quatre-vingt-cinq, possédé par Robert Morgan, Eer, et d'autre côté vers l'Ouest par le numéro deux mille huit cent quatre-vingt-sept, possédé par les représentants de feu François LeFoy ; avec ensemble la maison en pierre de taillé à quat étages et autres bâtisses dessus érigées, c rconstances et dépendances. Lequel immeuble est maintenant connu sous le lot numéro deux mille huit cent quatre vingt six (2886) du cadastre pour le quartier du P. lais, de cette ville de Québec.

2° Un emplacement situé en la paroisse de St-Roch de Québec, sur le niveau Sud de la rue des Fossés, de vingt cinq pieds de front sur cinquante quatre pieds de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise ; joignant d'un côté au Nord-Est par le N° 5 Julien, ou représentants, et d'autre côté au Sud-Ouest par le lot ci-après désigné ; avec une maison en brique à deux étages et autres bâtisses dessus érigées ; lequel immeuble est maintenant connu sous le lot numéro quinze cent dix-sept (1517) pour le quartier Jacques Cartier.

3° Un autre emplacement situé au même lieu, à l'encoignure des rues des Fossés et St-Dominique, de vingt-cinq pieds de front sur cinquante quatre pieds de profondeur, plus ou moins, mesure anglaise, avec une maison en briques à deux étages et autres bâtisses sus érigées, lequel immeuble est maintenant connu sous le lot numéro cent dix-huit (1518) pour le dit quartier Jacques Cartier.

Pour les conditions s'adresser à JOS. E. DÉRY, Encanteur, Notaire, Québec, 15 mars 1881—3s. 154



CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC. Soumissions pour la construction des ateliers à Montreal.

DES soumissions adressées au soussigné et endossées : 1° Soumissions pour Ateliers, seront reçues jusqu'à MARDI, A MIDI, LE 31ème JOUR DE MARS COURANT, pour la construction des édifices nécessaires aux ateliers qui doivent être érigés à Montreal.

Les plans et devis peuvent être examinés au Bureau de l'Ingénieur du Gouvernement, n° 16, rue St-Jacques, Montréal à partir d'aujourd'hui, et on pourra également s'y procurer tous autres renseignements en rapport avec l'entreprise. Aucune soumission ne sera reçue à moins qu'elle ne soit faite sur un blanc imprimé annexé au devis et accompagnée d'un chèque accepté pour la somme de mille dollars (\$1,000 00) laquelle somme sera consignée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les ouvrages aux prix et conditions mentionnés dans sa soumission. Le Gouvernement ne s'oblige pas d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions. J. A. CHAPLEAU, Commissaire d'Agriculture, des Travaux Publics et des Chemins de Fer. Québec, 10 mars 1881. Pas de reproduction, à moins d'un ordre spécial par écrit. Québec, 12 mars 1881—17f. 150

A Louer

Cette propriété de valeur, à Québec voisine du terminus au chemin de fer du Nord et dernièrement occupée par l'honorable Thos. McGrevey. La propriété, qui a 275 pi-de carés, s'étend sur quatre rues, et le chemin de fer du Nord la traverse. Il y a sur cette propriété un bâtiment en pierre (76 pieds par 36) ; un bâtiment en brique (105 par 37), et d'autres bâtiments. Le tout pourrait très bien servir à une manufacture de chars, ou de roues de char. Possess on immédiate. — AUSSI — Sur la rue Saint Paul, Magasins et Boutiques des prix modérés. Sur la rue St. Valier, St. Sauveur, ce joli cottage avec verger et jardins autrefois la résidence de M. B. Morrison. La maison est réparée et en parfait ordre. Prix modérés. S'adresser à J. B. RENAUD, Québec, 14 mars 1881. 151

Maisons Spéciales pour Fournitures aux Etablissements Religieux

VINS DE MESSE APPROUVÉ par Sa Grandeur Mgr MONTREAL C. B. LANCTOT. IMPORTATION FABRICATION

Calices, Ciboires, Burettes, Ostensoirs, Chandeliers, Lampes, Encensoirs, Bénitiers, Fontaines à Baptême, Chasublerie, Or fèvrerie, Chapelets, Médailles, Fleurs artificielles, Lustres à cristaux, Candélabres, Encens, Harmoniums, Etc. Statues Religieuses en Plâtre et Carton-Pierre, Décoration d'église, Vitraux, Chemins de la Croix, Transparences pour intérieur d'église, Peintures religieuses, Broderie, Chasublerie. —SPÉCIALITÉ :— Drapeaux, Bannières, Insignes, Etc. Une Visite à mes Ateliers est respectueusement sollicitée. Québec, 31 décembre 1880—1 an. 97

Une rare chance OFFERTE AU PUBLIC.

NOUS vendrons pour un mois seulement à commencer d'aujourd'hui les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante : nous invitons nos pratiques et le public en général à en profiter vu que nous faisons cette réduction que pour un temps limité et pour diminuer la trop grande quantité de liqueurs que nous avons en mains : pr gall.

Table with columns: Item, Price. Rows include: Eau de Vie, Rivière Gaudrat, vieux bdy 1879 \$4.25, do do do 1872 4.75, Geniève de Hollande (Gin) John de Kuyper, pur, 1.75, Vin Blanc (Sherry sec) 1.30, Vin Blanc (Amontillado, Sherry, très sec) 4.00, Vin de Malvoisie, pour dessert, 4.00, do do do en caisse 5.00, do Malaga do 1.25, do Oporto do 1.25, Vin de Gingembre, la qualité, \$1.25, Vin de Quinine par cp, \$6.50, Bouteille, Whisky, garanti porter 1 gal, dans deux 2.00, do do do 1 gal, do un, 1.50, do d'Irlande (Jush whisky) 5 ans, do de Seigle (Toronto) vieux 7 do 2.00, Liqueur chataînaie, bouteilles d'une pinte (1 litre) Similaire Grande Chartreuse, 1.00, do Santa Lucia, par bouteille 1/2 litre 40, Bière anglaise Ind. Coope & Co., chopine 4 ans en volute par doz, 1.75, Bière allemande, Lager Beer, pintes, par doz, 1.30

THÉ ! THÉ !! THÉ !!! Thé vert et noir, bon goût, bon arôme, par lbs, 30c

CAFÉ !!! Café, Mocha et Java, par lbs, 40c, do Java do 40c, do Jamaïque do 30c

RAISINS !!! Raisins de Valence par lbs, 67c, do de Corinthes do 67c

Gingras & Langlois, 54, rue du Palais. Québec, 31 décembre 1880 1160

Poisson ! Poisson ! HARENG No 1 et No 2 SAUMON, MORUE No 1 et No 2, TRUITE, MAQUEREAU, AUSSI HUILLE DE LOUP-MARIN, HUILLE DE MORUE.

A BAS PRIX J. B. Renaud & Cie 72 à 82, Rue Saint-Paul. Québec, 12 février 1881. 111

Venant d'Arriver ! 22 CAISSES DE CHAPEAUX DE FEUTRE ANGLAIS ET AMERICAINS Des modes les plus nouvelles JAMES C. PATERSON 27, RUE BUADE. Québec, 5 mars 1881 1062

MOIS DE SAINT-JOSEPH. CONTIENT des prières pour tous les jours du MOIS DE SAINT-JOSEPH, et est revêtu de l'imprimatur de Mgr l'Archevêque. En vente au bureau du Courrier du Canada chez M. Léger Brousseau, 5 cents la copie ou 30 cents la douzaine Québec, 5 mars 1881. 146

Villa a vendre. Une grande et commode villa, située sur le chemin St-Charles (côté sud de la rivière), à vingt minutes de marche du terminus des chars urbains, contenant 16 chambres et une cuisine supplémentaire pour l'étr. La propriété contient aussi écuries, remises, glacière, laiterie, etc., et quatre acres de terre cultivable. S'adresser à WILLIAM CRAWFORD & FILS. Ou à H. C. AUSTIN, Notaire. Québec, 25 février 1881—1m. 139

CREDIT PAROISSIAL HUILLE D'OLIVE pour les SANCTUAIRES HUILLE TABLE pour les Aube Purificateurs Lavabo et Lingerie pour église

AVIS. A VIS PUBLIC est par le présent donné qu'il sera présenté un projet de loi à la prochaine session de la Législature de Québec, afin d'autoriser David Roby, de la paroisse de Saint-Georges, comté de Beauce, à ériger un pont de pierre sur la rivière Chaudière, vis-à-vis de l'église de la dite paroisse ; et lui accordant le privilège exclusif qu'aucune personne quelconque ne pourra ériger aucun pont ou ponton ni ne pourra faire usage comme moyen de traversée de bateaux d'aucune espèce pour le transport d'aucune personne, bestiaux ou voitures quelconques, pour lucre ou autrement, à travers la dite rivière, dans les limites de trois milles au dessus et de trois milles en bas du dit pont.

Avis est aussi donné que les taux de péages sur le dit pont seront les suivants, savoir : Pour un piéton, 2 cts. Pour chaque voiture à deux roues, tirée par un seul cheval, 8 " Pour chaque voiture à quatre roues, tirée par un cheval ou bœuf, 10 " Pour chaque voiture à quatre roues, tirées par deux chevaux ou bœufs, 15 " Pour chaque cheval additionnel, 5 " Pour chaque cheval ou bête portant un cavalier, 6 " Pour chaque cheval, mulet, ou vache, ou tête de gros bétail, 3 " Pour chaque mouton, veau, cochon, etc 2 " Et pour d'autres fins. Saint-Georges, 21 janvier 1881. DAVID ROBY, 132 Québec, 19 février 1881—1m.

BEHAN BROS (NOUVEAU MAGASIN), Rue Buade, haute-ville Grande Reduction !

NOUS avons GRANDEMENT REDUIT les effets suivants pour faire place à nos IMPORTATIONS DU PRINTEMPS !

Stoffes et soies pour robes, Jupons piqués et de feutre, Châles en laine, Mitaines en kid « doublés », Gants Buckskin « doublés », Gants de drap « doublés », Bonneterie et vêtements de dessous, Nuages et Echarpes en laine, Couverture de laine et Flan-lies, Draps Moutonne, Castor et de Plie, Tweeds et Serges françaises, Draps pour Uistiers.

BEHAN BROS, (NOUVEAU MAGASIN), RUE BUADE, HAUTE-VILLE. P. S.—Notre assortiment de Coton à drap, Toile damassée pour nappes, Serviettes de table, Huacaback, etc., etc., se vend très rapidement. Ces effets sont d'une valeur remarquable. Québec, 28 février 1881—15 mai 79c. 761

HUITRES !!! 50 quarts Caraquettes A \$1.50 LE QUART Ouvertes tous les malins à 25 cents la pinte. AUSSI Plusieurs Caribous que nous vendrons au quartier ou à la livre. Chez A TOUSSAINT, 78 Rue St-J an, TOUSSAINT & FRÈRES, 11, rue St-Pi- rre. Québec, 17 février 1881. 129

CREDIT POSEUR FRANCO-CANADIEN, CAPITAL - - - - \$5,000,000

Président : L'Hon. E. DUCLERC, sénateur, (Paris) Vice-Président : L'Hon. J. A. CHAPLEAU. Administrateurs pour la Division de Québec : L'Hon. E. T. PAQUET, L'Hon. ISIDORE THIBAUDEAU, ELISE HEUDEBOURCK, M. P. P. Commissaire-Conseur : FRANÇOIS VÉZIN, M. C. Directeur pour la même Division : ELISE BAUDET, Ecuier, M. P. P. Chef de Bureau : L. N. CARRIER, Ecuier. Banque de la Société : LA BANQUE NATIONALE, Bureau à Québec : EDIFICE DE LA BANQUE UNION, 56, rue St-Pierre, en face du magasin de MM. Bea et Chénier.

LA Société fait des prêts hypothécaires, tant dans les villes que dans les campagnes, de pas moins de \$50, à long terme avec amortissement et à court terme sans amortissement. Les emprunteurs n'auront à payer ni frais d'administration, ni commission. Pour renseignements, s'adresser au Chef de Bureau, à Québec. L. N. CARRIER, 127 Québec, 16 février 1881—6m.

DEMEAGEMENT



Semoirs, Herse et Rouleaux combinés

CHS. T. COTE & Cie

FABRICANTS ET AGENTS D'INSTRUMENTS AGRICOLES

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-Andre, QUEBEC.

SACHANT que depuis longtemps le besoin se faisait sentir à Québec, d'une maison où les agriculteurs pourraient trouver tous les instruments perfectionnés nécessaires à l'agriculture...

- Charrues à perche forgée et oreille d'acier pour deux chevaux.
Moulin à battre. Les célèbres moulins à battre, à un, deux et trois chevaux, de Gray & Fils, Vermont...

CHS. T. COTE & Cie,

No 30, rue St-Paul, et 32, rue St-Andre.

Bureau de Poste. Boite 134.

N. B.—Nous gardons constamment un assortiment complet de morceaux extras pour réparations aux prix de la manufacture.

A l'Enseigne du Pied de Couchette



No. 287, RUE ST. JOSEPH ST. ROCH

C. O. Bedard,

287, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH.

Québec, 13 septembre 1880—1 an.

ROULETTES A Boule de verre

POUR Lits, Pianos, Orgues et Fournitures De toute Description.

Cadeaux! Cadeaux!

NOUS tenons à informer le public qu'à l'occasion des fêtes de NOËL et du JOUR DE L'AN nous avons importé des différents pays du monde une quantité d'objets d'art, tels que Vases à Bouquets, Chandeliers, Statues, Pots à l'Eau, Corbeilles et Épergues en Argent, ainsi qu'un magnifique assortiment de Coutellerie.

RENAUD & CIE.,

24, rue St-Paul.

Québec, 9 décembre 1880. 1104

CORYZINE.

CONTRE LE RHUME DE CERVEAU (Coryza.)

Un remède d'un arôme agréable est sous la forme d'une POUDRE BLANCHE et contenu dans une petite boîte en carton. Le prix en est de 15 CENTIMES. Nous pouvons vendre 1/2 DOZ. de ces PETITES BOITES pour \$1.80.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O

CHANGEMENTS D'HEURES.

A PARTIR DE JEUDI, 23 DECEMBRE 1880,

Les trains partiront comme suit :

Table with columns: MIXTE, MALLE, EXPRESS. Rows: Départ de Hochelaga pour Ottawa, Arrivée à Ottawa, Départ de Ottawa pour Hochelaga, Arrivée à Hochelaga, etc.

[Trains Locaux entre Aylmer.] Les trains quittent la Gare du Mile-End, sept minutes plus tard.

Sur tous les Trains pour Passager il y a des magnifiques Chars Palais et des Chars Dorois élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p. m.

Les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal.

Bureau général, 13, Places d'Armes

RUE DES BILLETS : 13, Place d'Armes, MONTREAL. 202, Rue St. Jacques, QUÉBEC. Vis à vis l'Hôtel St. Louis, Québec.

L. A. SENECAL, Surintendant Général. Québec, 28 décembre 1880. 1120



CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL.

1880—Arrangements d'hiver—1880

Le et après LUNDI, le 29 NOVEMBRE, les trains marcheront tous les jours, les dimanches exceptés comme suit :

Table with columns: Train d'Express pour Halifax et St. Jean, Train d'Accommodation et de la Malle, Train de Fret. Rows: 8 10 A. M. 7.55 A. M., 9.30 A. M. 9.15 A. M., 6.45 P. M. 6.30 A. M.

Les trains pour Halifax et St. Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown.

Leur destination le dimanche tandis que ceux partant d'Halifax et de St. Jean demeurent à Campbelltown. Le char Pullman quittant la Pointe-Lévis les mardis jeudis et samedis va jusqu'à Halifax et celui qui part les lundis mercredis et vendredis, va jusqu'à St. Jean.

Bureau du C de F. Moncton, N. B., 24 nov 1880. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Québec, 27 novembre 1880. 1105



Traverse du Grand-Tronc.

Le et après le 31 courant, le steamer de la Traverse quittera QUÉBEC.

Table with columns: A. M., P. M. Rows: 7.15 Express pour Halifax, 8.45 Train mixte pour Richmond et Malle pour Rivière du Loup, 6.00 Train du marché pour la Rivière du Loup et malle pour l'Ouest.

Le temps et la glace le permettant. Il y aura des voyages intermédiaires pour le fret. Québec, 13 décembre 1880. 669

AVIS AUX MM DU CLERGE, ETC, ETC.

Etablissement d'architecture religieuse.

David Ouellet, ARCHITECTE.

BUREAUX ET ATELIERS :—85, RUE D'AGUILON.

SPECIALITÉ de plans et surveillance de construction d'églises, de presbytères, de communautés religieuses, exécutions d'ouvrages d'architecture de toutes sortes.

Québec, 12 juillet 1880—1 an 1150

IMPORTATIONS!

1880—AUTOMNE—1880.

Jos. Hamel & Freres

58, Rue Sous-le-Fort.

DRAPS DE MOSCOU.

DRAPS DE CASTOR.

DRAPS DOUBLE FOULES.

DRAPS MOTTONES.

DRAPS MATELASSES.

DRAPS DE PILOTE.

SERGES NOIRES, etc., etc.

TISSUS DE LAINE D'ÉCOSSE, DOUBLE ET SIMPLE largeur.

TISSUS DE LAINE CANADIENS (NOUVEAUTÉS).

NOUVEAUX TISSUS DE LAINE (POUR ULSTERS).

ÉTOFFES NOUVELLES POUR MANTEAUX DE DAMES.

VELOURS DE SOIE POUR MANTEAUX DE DAMES.

SOIES GROS GRAIN, NOIRES ET DE COULEURS.

VELVETINES NOIRES ET DE COULEURS.

SATINS NOIRES ET DE COULEURS.

PLUCHES DE SOIES DE COULEURS.

FRANGES DE SOIE NOIRE ET DE COULEURS.

Grand assortiment DE

Plumes, Fleurs, Rubans, Mousselines tuyautés (frillings), etc., etc.

MERINO noir et de couleurs, CACHEMIRE, PARAMATA, THIBET CLOTH, VICTORIA CORD, ALPACA.

CREPES DE COURTAULD.

NOUVELLES ÉTOFFES A ROBES.

NOUVELLES ÉTOFFES (dernier goût) pour costumes.

PARAMATA A SOUTANE.

CEINTURES DE PRETRES.

Grand assortiment de Couvertures BLANCHES et GRISES

NOUVELLES COUVERTURES DE VOITURES (Wrappers.)

Tapis, Prelarts, Rideaux.

Tapis Bruxelles, Tapis Tapestry, Tapis Impérial, Tapis Écossais, Tapis Union, Tapis Tapestry et Laine pour escalier, Tapis de Manille, Tapis (real Napier), Tapis de Cocoa.

Prelarts Anglais, do Américain, etc., do pour Escaliers

Nattes en Laine, Nattes en Tapestry, Nattes en Bruxelles, Nattes en Cocoa.

Rideaux en Point (au patron), Rideaux en Point (à la verge), Mousseline à Rideaux.

Damas de Soie, (pour rideaux), Repp de soie, (do do), Repp de Soie de Laine, (mou-Damas de Laine veauté)

Frangé de Laine (pour rideaux), Glands do do do, Pôles et Corniches en Cuivre, (pour Rideaux), Bagues en Cuivre (pour Escaliers).

—AUSSI— ASSORTIMENT DE CRETONNES, CONDITIONS FACILES, ESCOMPTÉ AU COMPTANT.

J. Hamel & Freres

58, RUE SOUS-LE-FORT, 58, BASSE-VILLE.

Québec, 20 décembre 1880.

Demande d'emploi.

UN ORGANISTE, pouvant enseigner la musique vocale, demande une place, à Québec ou aux environs. S'adresser au Bureau du Courrier du Canada, Québec, 8 avril 1880. 1014



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallees CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

80-81—Arrangement d'Hiver—80-81.

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de première classe suivants, battus sur le Clyde, à double engin.

Table with columns: SARDINIAN, POLYNESIAN, SARMATIAN, SCANDINAVIAN, PRUSSIAN, MORAVIAN, PERUVIAN, CASPIAN, HIBERNIAN, NOVA SCOTIAN, AUSTRIAN, NESTORIAN, MANITOBIAN, CANADIAN, CORINTHIAN, PROENCIAN, WALDESIAN, LEBERRE, ACADIA, NEWFOUNDLAND. Rows: 4200 Lt. Dutton, R N R, 3400 Lt. Smith, R N R, 4200 Capt. R. Brown, 3600 Capt. A. Aird, 3000 Capt. Barclay, 2650 Capt. J. Ritchie, 3600 Capt. J. Graham, 3200 Capt. Trocks, 3400 Lt. Archer, R N R, 3300 Capt. Richardson, 2700 Capt. J. Wylie, 2700 Capt. Wallace, 3150 Capt. Home, 2600 Capt. J. Miller, 2000 Capt. Jas. Scott, 2600 Capt. Menzies, 2300 Capt. Stephens, 3800 Capt. Kerr, 1350 Capt. O'Neil, 1500 Capt. Mylius.

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL.

(Partant de LIVERPOOL tous les JEUDIS, et de BOSTON chaque MERCREDI, et de HALIFAX chaque SAMEDI, arrêtant à Loch Foyle pour recevoir à bord et débarquer les Mallees et les Passagers allant en Irlande et en Écosse ou en venant) partiront comme suit :

De Halifax :

Prix du Passage de la Pointe-Lévis :

Cabine.....\$67, \$77 et \$87

Suivant les accommodements.

Intermédiaire.....\$45.00

Entrepont.....31.00

Les steamers de la ligne de la malle de Halifax, pour Saint-Jean, Terre-Neuve et Liverpool, comme suit :

SARDINIAN..... Samedi, 12 février.

HIBERNIAN..... 19 "

POLYNESIAN..... 26 "

CASPIAN..... 5 mars.

SARMATIAN..... 12 "

CIRCASSIAN..... 19 "

PARISIAN..... 26 "

Prix du passage entre Halifax et Saint-Jean

Cabine..... \$20

Intermédiaire..... 15

Entrepont..... 6

Le steamer NEWFOUNDLAND doit établir un service d'hiver entre Halifax et Saint-Jean, Terre-Neuve; les départs coïncidant avec les steamers laissant Liverpool pour Halifax les 20 janvier, 3 février, 17 février, 3 mars, 17 mars, 31 mars :—

DE HALIFAX. 15 février, 1er mars, 15 mars, 29 mars, 12 avril. DE SAINT-JEAN, T. N. 21 février, 7 mars, 21 mars, 4 avril, 18 avril.

LES STEAMERS DE LA LIGNE DE GLASGOW

Durant la saison de navigation d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON [via Halifax s'il y a lieu] et chaque semaine de BOSTON directement pour GLASGOW.

Des billets de connaissance sont accordés à Liverpool et aux ports du Continent et à tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Il y a dans chaque vaisseau un chirurgien expérimenté.

On ne peut retenir de chambres si on ne paie d'avance.

Pour de plus amples informations s'adresser à ALLANS, RA & CIE., Agent. Québec, 9 février 1881. c-1.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DES TEMPS MODERNES.



Les Pilules et ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du Foie, de l'Estomac, des Reins et des Boves. Elles donnent la force et la santé aux constitutions faibles et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable.

L'ONGUENT

est un remède infailible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD, LONDRES, et vendu à raison de 1s. 14d., 2s. 9d., 11s., 22s., et 33s. chaque boîte et peut être au Canada à 26 cents, 50 cents et \$1.60 et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENT. Je n'ai pas d'agent aux États-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533 OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington. Signé THOMAS HOLLOWAY, 533, Oxford Street, London, Québec, 2 novembre 1880—1 an. C

J. & W. REID,

FABRIQUANTS DE PAPIER

PAPETERIE DE LORETTE

FABRIQUENT le feutre pour toiture, lambrisage et pour mettre sous les tapis. Aussi boîtes à allumettes en papier, cartes, tapisseries et papiers à envelopper et à imprimer.

A la Papeterie du Pont Rouge

On fabrique les cartons en bois, pour boîtes, carton de paille, et pulpe de bois.

M. REID font l'importation et le commerce de toutes sortes de papiers, effets pour relieurs, tapisseries.

Ils gardent toujours en magasin un assortiment de papier, de métaux, et de fournitures pour la marine, etc., etc.

On paye le plus haut prix pour toute sorte de toile, cordages, chiffons, rognures de papier et toutes sortes de vieux métaux. Québec, 11 septembre 1880.

LE MEILLEUR JOURNAL!

ESSAYEZ-LE!

Splendidement Illustré.

36e année

LE "SCIENTIFIC AMERICAN."

"LE SCIENTIFIC AMERICAN" est un journal hebdomadaire de première classe très bien imprimé, contient 16 pages de matières à lire, et de gravures nombreuses, représentant les inventions les plus nouvelles dans les arts et les sciences; sur ce journal sont publiés des articles intéressants et pratiques, sur l'agriculture, l'horticulture, progrès médicaux, science sociale, histoire naturelle, géologie, astronomie, etc., etc.

Les études les plus pratiques et les mieux faites, venant d'écrivains éminents dans toutes les branches des sciences, sont publiées dans "Scientific American."

Prix d'abonnement \$3.20 par année, \$1.60 pour six mois, y compris les frais de poste. Escompte accordé aux Agents. Dix cents l'exemplaire. En vente chez tous les marchands de journaux. Le prix de l'abonnement doit être transmis au moyen d'un mandat sur la poste à l'adresse de MUNN & CIE., Éditeurs, 37, Park Row, New-York.

BREVETS.

En rapport avec le "Scientific American" Messieurs Munn & Co., sont sollicités pour brevets d'invention pour les États-Unis et l'étranger; ils ont 35 années d'expérience dans ce genre d'affaires et ils ont maintenant le plus grand établissement dans le monde. Les brevets sont obtenus aux meilleurs termes. Une note spéciale est insérée dans le SCIENTIFIC AMERICAN de toutes inventions brevetées par le concours de cette agence, le lieu de la découverte et le nom du porteur du brevet est aussi donné. Par suite de l'immense circulation ainsi donnée, l'attention publique est attirée sur les mérites du nouveau brevet, et les ventes ou la connaissance sont souvent facilitées.

Toute personne qui a fait une nouvelle découverte ou invention, peut s'assurer sans frais, si elle peut obtenir un brevet, en écrivant à Munn & Co. Nous envoyons aussi gratis notre manuel sur les lois des brevets, marques de commerce, le montant des frais et on peut se procurer des brevets avec des avis sur le meilleur moyen à prendre pour obtenir des avances sur inventions. Adresse pour souscrire au journal ou concernant les brevets. MUNN & Co., 37, Park Row, New York.

Bureau succursale, coin des rues F. & T., Washington, Québec, 16 novembre 1880. 70

Fabrique de Meubles

—DE— Pimodan Langlois,

299, RUE ET FAUBOURG ST-JEAN QUÉBEC.

Meubles de Ménages, assortiment complet, Meubles de Salon, de Salle et Chambre à Coucher, etc.

Réparation exécutée avec promptitude.

PRIX TRES MODERES. Québec, 16 sept. 1880 1069

CONDITIONS —DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

CANADA (Un an.....\$6.00 Six mois..... 3.00 Trois mois..... 1.50)

ETATS-UNIS (Un an.....25s. stg. Six mois..... 12.6 Trois mois..... 6.3)

ANGLETERRE..... (Un an.....40 Francs. Six mois..... 20 Trois mois..... 10)

FRANCE..... (Un an.....40 Francs. Six mois..... 20 Trois mois..... 10)

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir : Six lignes et au-dessous.....15 centimes. Pour chaque insertion subséquente.....12 1/2

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE, DN N. E. DIONNE, rédacteur en chef. FLAVIEN MOFFET, assist. rédacteur. AUGUSTE MICHEL, pour la partie européenne.

N. B. RUE BUADE, HAUTE-VILLE QUÉBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LEGER BROUSSEAU

Éditeur-Propriétaire,

No 9, Rue Buade, H. V., Québec.